

SUD

Salitaires

N.A.O. 2013 !??

15/01/2014



Le 29 janvier se tiendra l'ouverture des Négociations Annuelles Obligatoires du groupe pour l'année 2013. Nous sommes bien en 2014 mais il s'agit des NAO 2013, donc sur les chiffres de 2012.

En quoi consiste la négociation annuelle obligatoire ?

La négociation annuelle obligatoire (NAO) est imposée par le Code du travail (art. L2242-8) et doit être à l'initiative de l'employeur. Elle concerne les entreprises de plus de 50 salariés et permet de conserver un pseudo dialogue entre les salariés et l'employeur. Pendant ces réunions, des thèmes définis par la loi sont obligatoirement abordés (salaires, durée du travail, égalité hommes/femmes...), mais la NAO permet également de mettre en avant des revendications collectives comme la formation professionnelle ou les congés.

3 ans c'est long !

Et inacceptable !

Cela fait 3 ans que les NAO Groupe se soldent par des PV de désaccord, ce qui signifie dans un langage plus populaire : **Rien ! Que dalle !** Pour notre part, nous avons défendu les revendications du personnel, des revendications, concrètes et largement réalisables au vu des résultats de l'entreprise ! Nos revendications ont été nombreuses afin qu'elles touchent l'ensemble des salariés, car si une proposition peut être intéressante pour un groupe de salariés, elle peut être sans intérêt pour d'autres.

Il y a 3 ans, la direction nous a sorti « qu'avec la hausse du SMIC le gouvernement nous avait volé nos NAO » ! Pour rappel, l'augmentation du SMIC n'a pas eu lieu ! La direction n'a pas dénié revenir autour de la table des négociations. Alors en réalité, ce sont à la fois la direction et le gouvernement, qui, la main dans la main, nous ont volé nos NAO !

Il y a 2 ans la direction nous a fait une proposition pour un montant de 700 000 euros. Nous n'étions pas d'accord sur le mode de redistribution qui ressemblait plus à un écran de fumée qu'autre chose. **SUD** a proposé la redistribution des 700 000 euros sous forme de prime exceptionnelle versée à l'ensemble des salariés. La direction a refusé et a prétendu que ce sont les syndicats qui n'ont pas voulu de ces NAO, occultant au passage la proposition de **SUD** !

L'année dernière, à travers une intersyndicale, nous avons proposé plus de 15 revendications. La direction n'avait retenu que les moins importantes et donc les moins onéreuses. Après avoir organisé un referendum, les salariés ont refusé les propositions de la direction.

Pour cette année **SUD** n'ira que sur une revendication qui touche l'ensemble des salariés : la mise en place du 13eme mois comme à Teleperformance (numéro 1 mondial des centres d'appel) ou ASF (Arvato Lens).

Ce sera donc la seule revendication pour **SUD** car nous estimons que, comme dans beaucoup d'entreprises, nous méritons le 13eme mois et au vu des résultats économiques de l'entreprise depuis des années c'est largement possible ! Vu que le groupe dégage depuis plusieurs années des millions d'euros de bénéfices et cela seulement grâce à notre travail à nous, salariés !

SUD un autre syndicalisme

D'autres revendications seront portées par le syndicat Sud au travers des prochaines négociations sites par sites. Notamment sur les primes et surtout le temps de pause !

Au vu des résultats de notre enquête sur la santé au travail, nous pensons clairement que le temps des bla bla bla de la direction est dépassé et que des actes sont urgents, sinon il ne faudra pas venir pleurer sur l'obtention ou non du label social...

Pour prendre contact avec SUD

SUD - 25/27 rue des envierges - 75020 - Paris
Tél : 01 44 62 12 23 -

Nom / Prénom :

.....

Téléphone :

Mail :